

Communiqué de presse

Mercredi 6 mai 2009

La politique climatique sur la bonne voie

economiesuisse salue la décision du Conseil fédéral relative à la loi sur le CO₂

La décision prise aujourd'hui par le Conseil fédéral en ce qui concerne la révision de la loi sur le CO₂ permet de poursuivre une politique climatique couronnée de succès. A l'avenir il conviendra de continuer à privilégier les mesures volontaires plutôt que les interventions étatiques. economiesuisse soutient l'orientation choisie par le Conseil fédéral.

Le Conseil fédéral a fixé pour but une réduction des émissions de 20 % d'ici à 2020 par rapport à 1990, un objectif ambitieux mais néanmoins réaliste. La Suisse se maintiendra dans le groupe de tête en matière de protection du climat, sachant que ses émissions de gaz à effet de serre de 5,8t. par habitant sont déjà basses.

Il faut saluer également la réglementation envisagée dans le domaine des carburants. Celle-ci est suffisamment flexible car elle permet en effet d'effectuer également à l'étranger des investissements d'un excellent rapport coût/efficacité en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le maintien du centime climatique et l'amélioration de la base légale nécessaire doivent aussi être considérés comme un progrès. Par ailleurs, la solution de branche trouvée pour le gaz à effet de serre SF₆ est maintenue, ce qui est une bonne nouvelle.

Il n'empêche que certaines des mesures proposées aujourd'hui prêtent le flanc à la critique. D'une part, l'affectation de la taxe sur le CO₂ sur les combustibles est contraire à la Constitution. Les subventions prévues, chiffrées à quelque 2 milliards de francs, impliquent un important effet d'aubaine, qui remet leur nécessité en question. Il faut aussi s'interroger sur les objectifs de réduction absolus prévus pour l'industrie. Un objectif fixé par rapport aux chiffres des années 2008 à 2012, autrement dit durant une phase de récession économique, entraverait la croissance.

Pour toutes questions :
Cristina Gaggini, directrice romande
Téléphone : 022 786 66 81